

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Centre d'Étude et de Recherche Travail, Organisation,

Pouvoir

CERTOP

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université Toulouse 2 Jean Jaurès – UT2J

Université Toulouse 3 - Paul Sabatier - UPS

Centre National de la Recherche Scientifique – CNRS

Paris

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Régine BERCOT, présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Centre d'Étude et de Recherche Travail, Organisation, Pouvoir
Acronyme de l'unité :	CERTOP
Label demandé :	UMR
N° actuel :	UMR 5044
Nom du directeur (en 2014-2015) :	M. Vincent SIMOULIN
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M. Vincent SIMOULIN

Membres du comité d'experts

Président : M^{me} Régine BERCOT, Université Paris 8

Experts : M. Michel DUBOIS, CNRS, Paris

M^{me} Sophie DUBUISSON-QUELLIER, (représentante du CoNRS)

M. Laurent FOURNIER, Université de Nantes

M. Olivier MAZADE, Université Lille 1

M^{me} Florence RUDOLF, Insa Strasbourg.

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Hubert PERES

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. François BON (directeur de l'École Doctorale n°327 TESC « Temps Espaces, Société, Cultures »)

M. François DEMANGEOT, Université Toulouse 3

M^{me} Nathalie DESSENS (directrice de l'École Doctorale n°328, ALLPH@ « Arts, Lettres, Langues, Philosophie, Communication »)

M. Daniel LACROIX, Université Toulouse 2

M^{me} Virginie MAHDI, CNRS

M. Didier TORNY, CNRS

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le CERTOP a été créé en 1994 par des chercheurs issus d'un laboratoire de sociologie du travail (ERMOPRES (Équipe de recherche modes de production et environnement social), URA (Unité de recherche associée) 900 du CNRS), en se proposant d'associer l'étude du travail et celle des politiques publiques. En 2011, le CERTOP est devenu centre régional associé du Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) en Midi-Pyrénées.

Les locaux principaux du CERTOP sont situés au sein de la Maison de la Recherche de l'Université Toulouse Jean Jaurès, sur le campus du Mirail, Bâtiment B26, 5 allées Antonio Machado à Toulouse. Le CERTOP est également abrité sur deux autres sites : à l'Université Toulouse 3- Paul Sabatier, à l'ESPE (École supérieure du professorat et de l'éducation) de Toulouse et au Centre universitaire Jean-François Champollion d'Albi.

Équipe de direction

Le directeur du CERTOP, M. Vincent SIMOULIN pour le contrat en cours et le prochain, est assisté par un conseil de laboratoire de 19 membres, dont les 2/3 sont élus et 1/3 nommés par le directeur. Ce dernier est également secondé par une attachée de direction, M^{me} Christelle ABRAHAM.

Nomenclature HCERES

Domaine principal : SHS2_4 Sociologie, Démographie

Domaines secondaire(s):

SHS1_1 Economie et gestion

SHS3_2 Aménagement et urbanisme

SHS2_5 Sciences de l'information et de la communication

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	50	51
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	4	3
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	10 (9,6)	9
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	4	2
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	4	5
TOTAL N1 à N6	72 (71,6)	70

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	59	
Thèses soutenues	36	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	2	
Nombre d'HDR soutenues	1	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	15	

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Fondé en 1994, et centré initialement sur le domaine du travail, le CERTOP a diversifié progressivement ses objets de recherche avec des travaux portant désormais sur le marché, l'environnement, la santé, l'alimentation ou encore le tourisme. Réunis par une réflexion transverse sur les formes de régulation et leurs conséquences, les membres du CERTOP développent un niveau de contractualisation important, tout comme des partenariats locaux et internationaux. Du fait de l'arrivée de nouveaux membres, mais également en raison d'un effort de réorientation encouragé par la direction du CERTOP pendant la période 2011-2015, la production scientifique de l'unité apparaît en croissance significative. Ceci s'est fait dans un contexte de renforcement des effectifs de l'unité sur la période concernée (notamment, 23 arrivées d'enseignants-chercheurs et chercheurs CNRS titulaires pour 7 départs).

Points forts et possibilités liées au contexte

Le CERTOP bénéficie d'un soutien significatif de ses tutelles et partenaires en termes de personnels (6 ITA (ingénieurs, techniciens et personnels administratifs) CNRS) ou d'hébergement (650 m² à l'Université Toulouse - Jean Jaurès, 70 m² de bureaux à l'Université Toulouse 3 - Paul Sabatier, 20 m² de bureaux au Centre universitaire Jean François Champollion à Albi). Il a su développer d'importants réseaux internationaux, à la fois en matière de formation à la recherche, de coopération dans des projets de recherche ou d'organisation de manifestations scientifiques. Du fait de sa bonne implantation locale et du développement de son réseau international le CERTOP propose des actions de formations innovantes : création du Master européen EGALÉS (Études de genre pour des actions liées à l'égalité dans la société), partenariat avec la Taylor's University en Malaisie, implantation du Master MAPE (Management de l'action publique et des entreprises) au Vietnam. La logique du site permet également un partenariat avec le centre régional du Céreq.

La labellisation du LabEX SMS (Structuration des mondes sociaux) depuis 2012 contribue à renforcer le paysage des sciences sociales à Toulouse. Le CERTOP est en situation de bénéficier des initiatives associées au LabEx. Le niveau de contractualisation de l'unité est par ailleurs de bon niveau, ce qui lui permet de renforcer l'effet des dotations des tutelles en matière de soutien à l'activité scientifique. Sa politique scientifique s'oriente vers de recherches porteuses telles que la santé, le genre, l'environnement et l'énergie. Elle s'accompagne du développement d'instruments tels que la plateforme expérimentale Ovalie consacrée à l'étude des comportements alimentaires.

Une composante interdisciplinaire (avec les sciences de l'information et de la communication et l'économie) émerge dans une unité qui reste à forte dominante sociologique ; cela permet de concevoir des collaborations interdisciplinaires plus intensives avec des partenaires extérieurs dans le cadre de projets de recherche.

On peut constater une bonne capacité à mener des recherches collectives (exemple le programme mené autour de l'explosion de l'usine AZF qui a donné lieu à la publication de 5 ouvrages).

Le CERTOP se positionne comme un laboratoire de référence en sciences sociales et il coopère avec la plupart des grands acteurs de la science localement. Ce qui lui confère une bonne inscription locale et dans le LabEX SMS. Il est bien inséré dans les réseaux socio-économiques locaux avec une politique active de contrats de recherche. Le CERTOP produit aussi des savoirs utiles pour les politiques publiques, pour les décideurs économiques et notamment industriels. Il a réalisé de forts investissements dans la coopération avec des savoirs professionnels et des savoirs issus des sciences dures ; il effectue des expertises multiples et à forte valeur aussi bien sur le plan local que national.

Points faibles et risques liés au contexte

La structure de direction semble trop étroite pour une unité de recherche de taille conséquente.

La diversité des tutelles du CERTOP a pour conséquence un hébergement multi-site qui peut dans une certaine mesure contrebalancer les efforts d'intégration entrepris par la direction et poser des problèmes de gestion.

Les chercheurs CNRS restent en proportion trop restreinte par rapport à l'ensemble des enseignants-chercheurs.

Le choix de développer des instruments dédiés aux SHS (Sciences humaines et sociales), comme la plateforme Ovalie, comporte une prise de risque du point de vue de leur ratio coût/exploitation.

La priorité accordée à l'insertion locale du laboratoire, à son inscription forte dans les structures de formation, présente le risque d'une ouverture limitée sur le monde académique national (notamment, les interactions sont à renforcer avec la sociologie de l'environnement, économique, de l'action publique, des risques de l'alimentation) et international (faible niveau d'internationalisation du séminaire par exemple, partenariats limités avec le milieu académique anglo-saxon sur les thématiques du laboratoire).

L'évolution du laboratoire se construit dans la diversité ; le travail et l'organisation, qui sont désignés dans la dénomination du labo, sont de moins en moins présents. Les thèmes développés récemment ne sont que partiellement rattachés à ces problématiques. Cette tendance est visible dans le dossier déposé par l'unité au travers des rubriques synthétiques sur ses « résultats majeurs ».

Par ailleurs, le renouvellement des chercheurs ne comble pas un manque d'encadrants de thèse, car, si le nombre de chercheurs et d'enseignants-chercheurs de rang B est passé de 28 à 42, le nombre de chercheurs et d'enseignants-chercheurs de rang A est passé de 10 à 11. Ces évolutions doivent conduire à développer le nombre d'HDR (Habilitation à diriger des recherches) dans l'unité.

Recommandations

Le comité d'experts recommande de veiller au maintien de l'intégration de l'unité. Le CERTOP est devenu une unité d'une taille importante qui est nécessairement confrontée à des problématiques d'intégration pouvant mettre en jeu plusieurs aspects : la construction de l'interdisciplinarité, l'association des jeunes chercheurs et enseignants-chercheurs dans des programmes fortement structurés autour de certains chercheurs, l'organisation d'une vie de laboratoire autour de moments de discussion et de réflexion communs.

Il recommande de réformer avant le prochain contrat la structure de direction en créant un ou deux postes de directeur(s) adjoint(s) permettant : premièrement, d'officialiser une structure collégiale encore aujourd'hui trop informelle et respectant la parité ; deuxièmement, de rendre visible la diversité des tutelles du laboratoire, en particulier le CNRS dont la présence doit être renforcée ; troisièmement, d'améliorer la prise en compte des métiers et des évolutions de carrières correspondant à ces différentes tutelles.

Il convient de promouvoir davantage d'articulations entre la dimension de la recherche proprement dite (axes, plateforme, manifestations, etc.) et la dimension administrative, de façon à davantage déléguer, responsabiliser, mobiliser les compétences existantes au niveau des ITA. Cette politique déjà amorcée doit être encore étendue notamment en ajoutant au projet scientifique du laboratoire un projet administratif pour lequel les ITA CNRS, en nombre important au CERTOP, seraient partie prenante.

Le comité d'experts recommande également de :

- poursuivre et renforcer l'effort engagé concernant la qualité des supports de publications et organiser la discussion scientifique avec d'autres travaux menés en France et à l'étranger sur des thématiques similaires ;
- renforcer la vie collective de l'unité : la tenue d'un séminaire de laboratoire plus ouvert à l'international devrait être associée à d'autres initiatives transverses ;
- développer une politique de soutien aux candidats sur des postes de chercheurs et inciter les MCF (Maîtres de conférences) à soutenir leur HDR dans un délai raisonnable ;
- valoriser les démarches ou parcours interdisciplinaires auprès des structures susceptibles de les reconnaître (ex. CID (Commissions interdisciplinaires) CNRS).